

# ENGINS DE DÉPLACEMENTS PERSONNELS MOTORISÉS ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

---

# Engins de déplacements personnels ?

---



# Engins de déplacements personnels ?



FORCE MUSCULAIRE



# Engins de déplacements personnels ?



FORCE MUSCULAIRE



ELECTRIQUE



# Engins de déplacements personnels ?



## FORCE MUSCULAIRE



Usagers assimilés à des piétons dans le code de la route.

Circulation autorisée sur trottoir et autres espaces dédiés aux piétons.

# Engins de déplacements personnels ?

Nouvelle catégorie d'usagers entrée dans le code de la route au travers du décret n°2019-1082 du 23 octobre 2019.



**ELECTRIQUE**



# Quelle réglementation pour les EDPM ?

---



# Quelle réglementation pour les EDPM ?

---

Jusqu'à 25  
km/h

Entre 2 et 5  
km/h





# Quelle réglementation pour les EDPM?

## Des caractéristiques à respecter

Largeur < 0,90 m  
Longueur < 1,35 m

Avertisseur sonore

Feux de position avant  
(blanc ou jaune) et  
arrière (rouge)

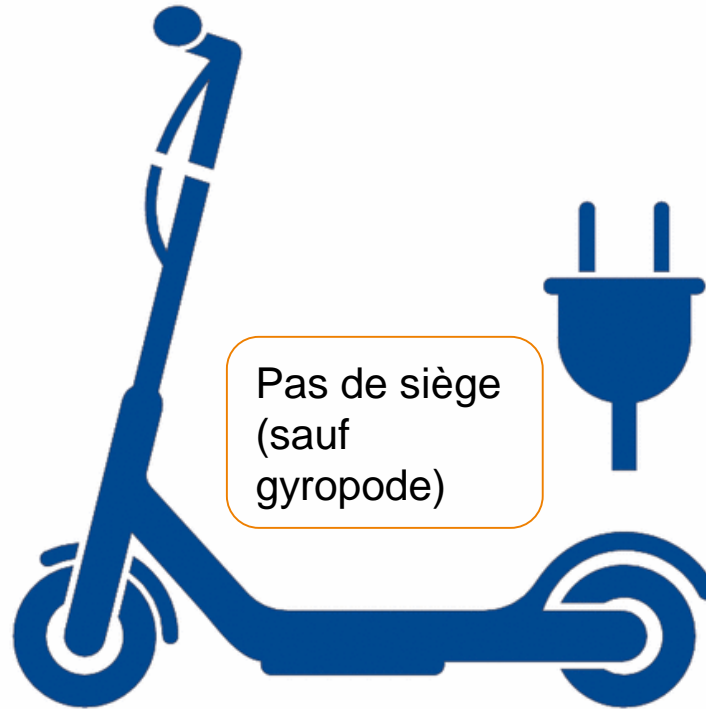
Vitesse bridée à  
25 km/h

Dispositif de frein

Moteur ou  
assistance non  
thermique

Pas de siège  
(sauf  
gyropode)

Catadioptre avant  
(blanc), arrière (rouge)  
et latéraux (oranges)



# Quelle réglementation pour les EDPM?

## Des règles de circulation

Avoir au moins 12 ans

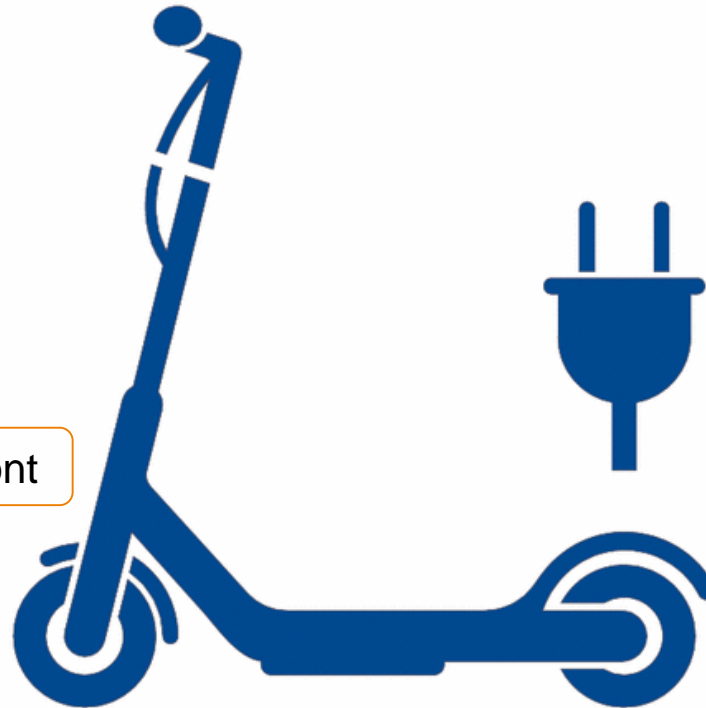
Pas de passager

Pas de transport  
de marchandises

Casque audio et  
écouteurs interdits

Interdiction de rouler de front

Interdiction de tracter  
ou de se faire tracter



Casque recommandé

Vêtement ou  
équipement rétro-  
réfléchissant de nuit  
ou lorsque la visibilité  
est insuffisante

Mêmes règles de priorité que  
les véhicules

Possibilité de s'éloigner du  
bord droit le long du  
stationnement

# Quelle réglementation pour les EDPM?

---

Sur quels espaces ?

Trottoirs?



Pistes cyclables?



# Quelle réglementation pour les EDPM?

Sur quels espaces ?

Trottoirs?



Pistes cyclables?



**Interdits**

Sauf si conduit à la main ou  
disposition différente du maire

# Quelle réglementation pour les EDPM?

Sur quels espaces ?

Trottoirs?



**Interdits**

Sauf si conduit à la main ou disposition différente du maire

Pistes cyclables?



**Obligatoires** sur pistes et bandes lorsqu'il y en a (sauf si conduit à la main ou disposition différente du maire)

# Quelle réglementation pour les EDPM?

---

Sur quels espaces ?

Rues en agglomérations?



Routes hors agglomérations



# Quelle réglementation pour les EDPM?

---

Sur quels espaces ?

Rues en agglomérations?



Routes hors agglomérations



**Autorisées**  
en cas de discontinuités cyclables  
dans les rues dont la vitesse est  
inférieure ou égale à 50 km/h

# Quelle réglementation pour les EDPM?

Sur quels espaces ?

Rues en agglomérations?



**Autorisées**  
en cas de discontinuités cyclables  
dans les rues dont la vitesse est  
inférieure ou égale à 50 km/h

Routes hors agglomérations



**Interdites sauf**  
sur pistes et voies vertes  
*(mais possibilité de dérogation sur  
les routes à 80 km/h avec casque,  
feux de position, gilet, éclairage  
complémentaire)*



# Signalisation et stationnement

---

**Signalisation** : en attente de la modification de l'IISR

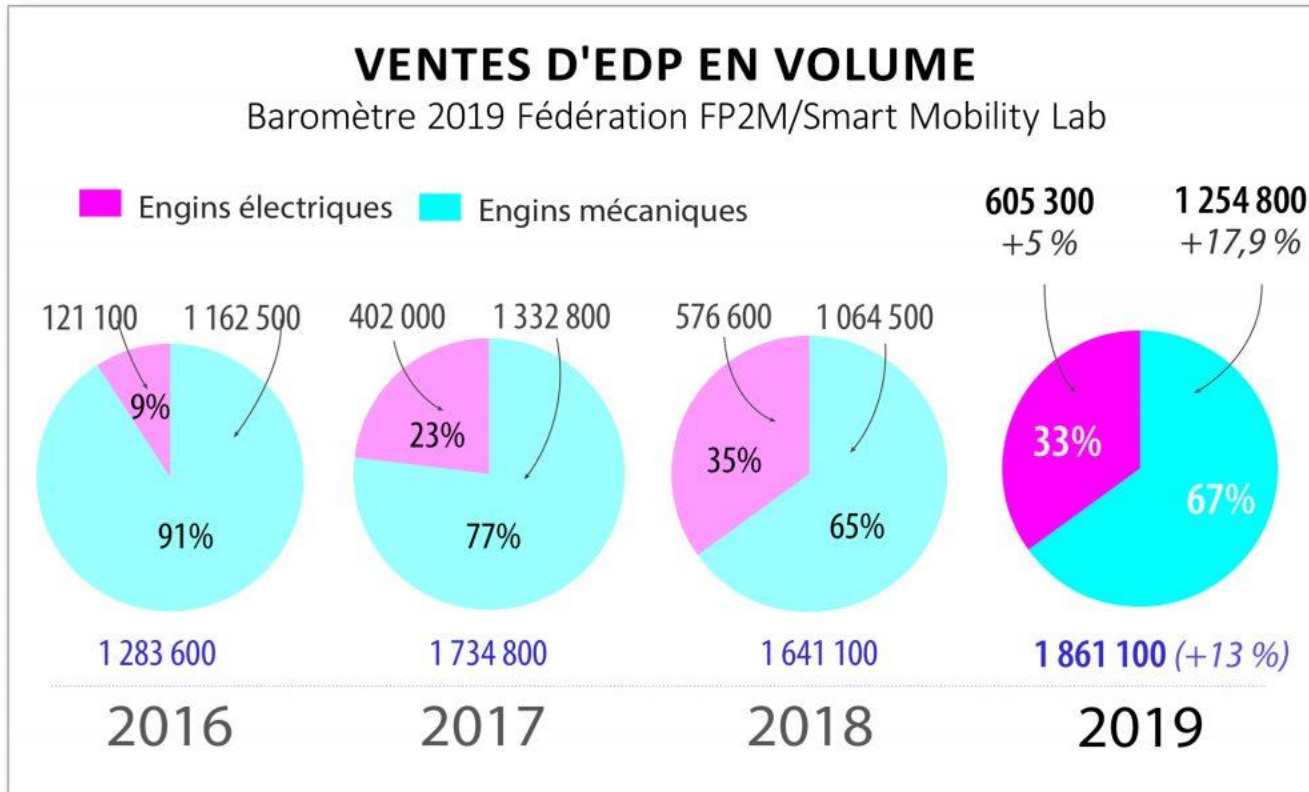
- Extension de signaux spécifiques aux cyclistes ?
- Mais signalisation spécifique à prévoir pour les EDPM pour les dérogations sur trottoir et route à 80 km/h

**Stationnement** :

- Sur trottoir s'il ne gêne pas les piétons
- Uniquement dans les emplacements autorisés dans les aires piétonnes
- Possible dans les 5 m en amont du passage piéton



# Quelle part dans la mobilité ?

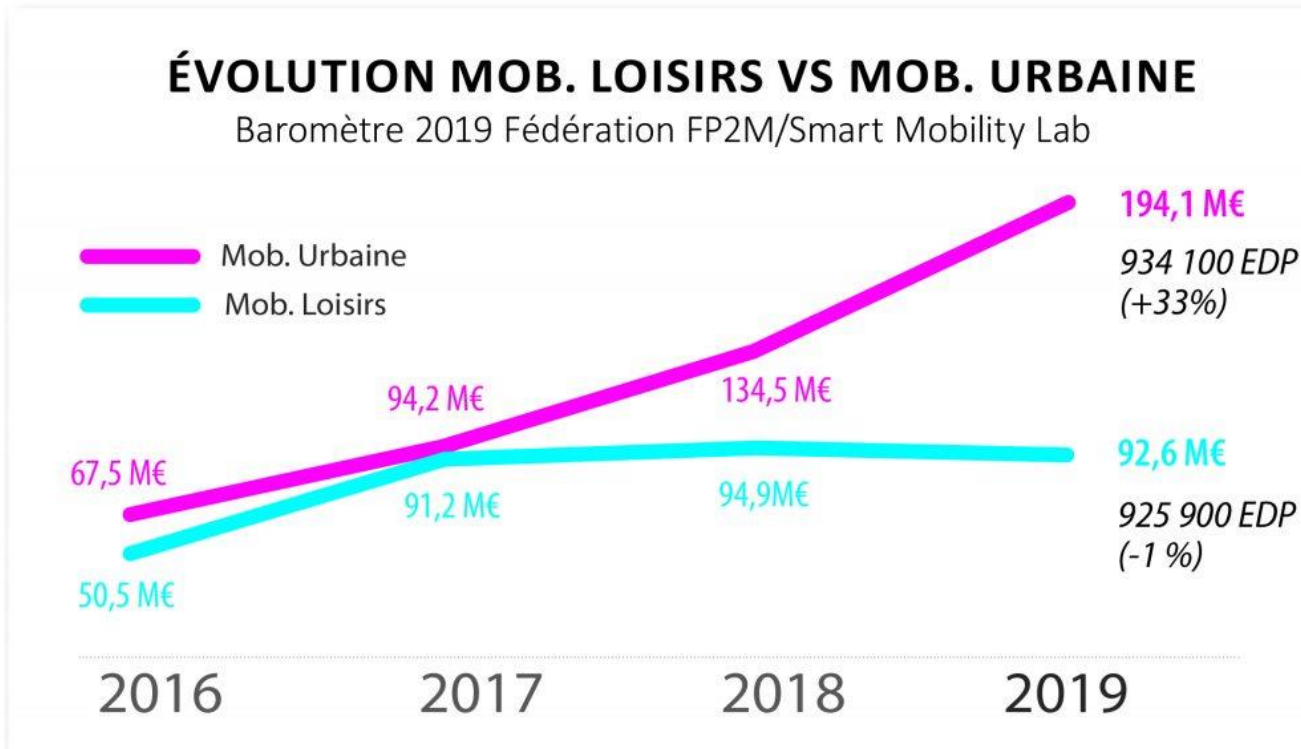


Source : FP2M

Augmentation importante de la vente d'EDPM sur les 3 dernières années

# Quelle part dans la mobilité ?

Source : FP2M



Augmentation importante de la mobilité urbaine  
Stagnation de la mobilité loisirs

# Quelle part dans la mobilité ?

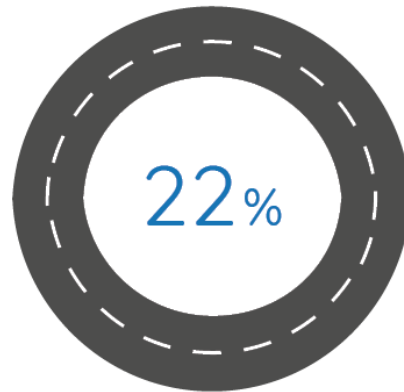


La place des EDPM dans l'éco-système urbain et périurbain

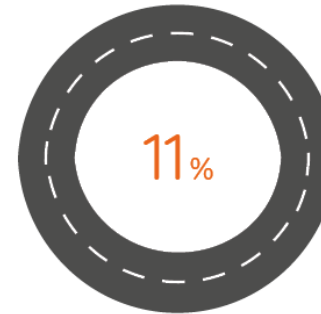


Source : FP2M

Echantillon de 4200 répondants environ



dont



ont déjà utilisé un EDPM



d'utilisateurs réguliers



42 % ont déjà utilisé un vélo

dont



24 % d'utilisateurs réguliers

Post  
CONFINEMENT

72% des 18-34 ans envisagent de se déplacer en EDPM.

Etude réalisée par Smart Mobility Lab en mars et sept 2020



ASSURANCE  
PRÉVENTION



# Quelle part dans la mobilité ?

EDPM : des pratiques différentes

Pratiques différentes  
→ comportements différents ?

## Free-floateur

*Pratique occasionnelle et récente*

Les **3/4** le sont depuis moins de **1 an**

**1/3** des utilisateurs avaient moins de **10 trajets** à leur actif lors de leur dernière location

Une grande dimension **loisirs**



## Propriétaire

*Pratique régulière et installée*

Les **2/3** ont déjà effectué + de **1 000 km**

**42 %** parcourent plus de **10 km** (par trajet, en moyenne)

Utilisation dans la **journée** pour des déplacements **professionnels** ou **scolaires**



Etude réalisée par Smart Mobility Lab en mars et sept 2020



ASSURANCE  
PRÉVENTION

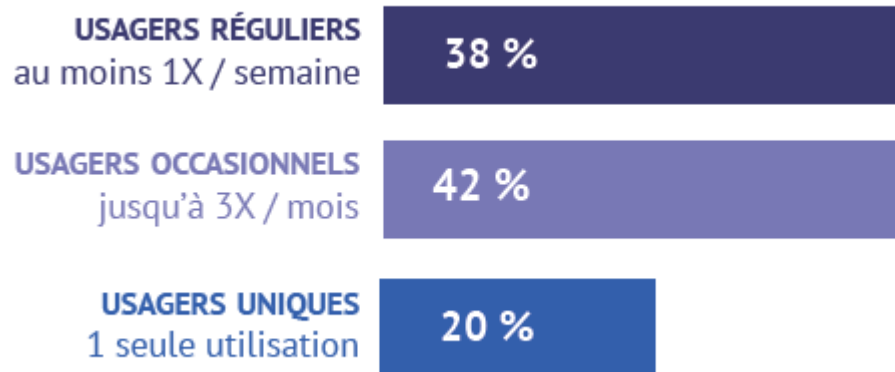


Source : FP2M

# Quelle part dans la mobilité ?

## ➤ Focus sur les trottinettes en libre-service (source : [6-t] <https://6-t.co/trottinettes-freefloating/>)

- Usagers locaux : 58%
- Une majorité **d'hommes** : 66%
- Une majorité d'usagers ont **moins de 35 ans**



Pas de trottinettes en libre-service en Occitanie

# EDPM et sécurité routière ?



EDPM : les équipements de sécurité



Free-floateur

Propriétaire

Port du casque



9 %

86 %



Port d'un équipement rétroréfléchissant



15 %

62 %



Port d'autres accessoires de protection supplémentaires



11 %

58 %



Un port des équipements de sécurité plus réduit chez les utilisateurs en libre-service

Etude réalisée par Smart Mobilitu Lab en mars et sept 2020



ASSURANCE PRÉVENTION



Source : FP2M

# EDPM et sécurité routière ?

## Connaissance de la réglementation EDPM par les free-floateurs



49 %

ignorent que la vitesse est limitée à 25 km/h



52 %

ignorent qu'il est interdit de circuler sur les trottoirs



60 %

ignorent qu'il est interdit de rouler à deux sur un EDPM

Une méconnaissance des règles encore très marquée pour les utilisateurs de trottinettes en libre-service.

Etude réalisée par Smart Mobilitu Lab en mars et sept 2020



ASSURANCE  
PRÉVENTION



Source : FP2M



# EDPM et accidents ?

- **Intégration récente dans le BAAC** : données suffisantes uniquement depuis 2019

**En 2019**

630 accidents

- 10 tués
- 554 blessés

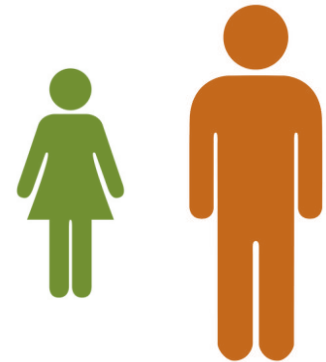
**98%** des blessés le sont en agglomération

**66%** des blessés et tués contre un VL ou VU  
**19%** seul



**Plus de 50%** des blessés ont **entre 18 et 34 ans**

**Blessés**



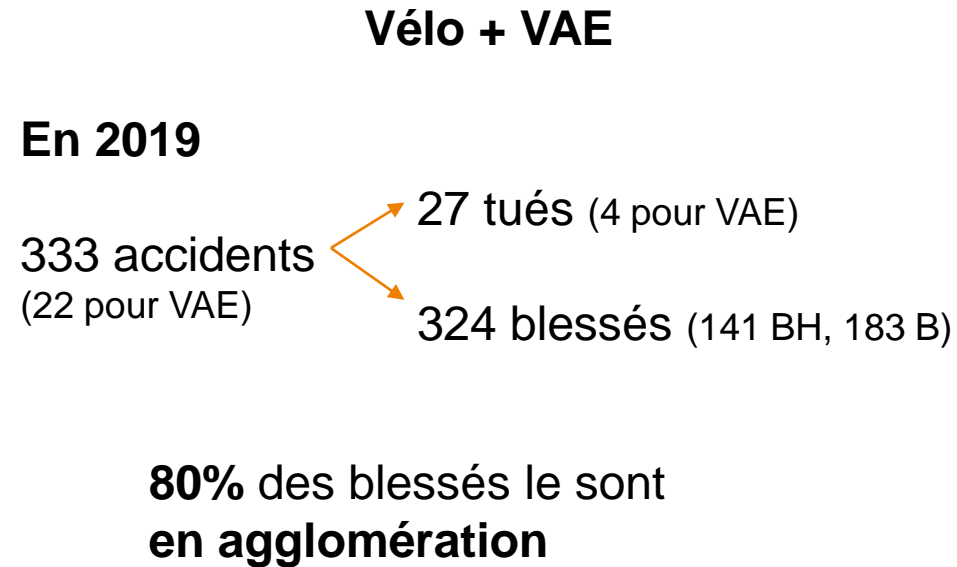
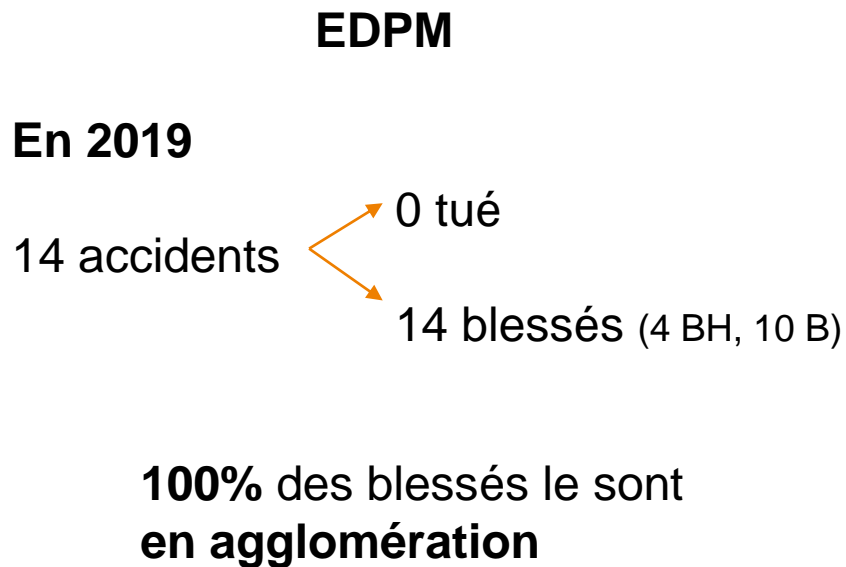
**30%**

**70%**

**71%** des blessés le ne portaient **pas de casque**

# EDPM et accidents ?

➤ Intégration récente dans le BAAC : Zoom sur l'Occitanie en 2019



**Chiffres faibles → exhaustivité du BAAC ?**

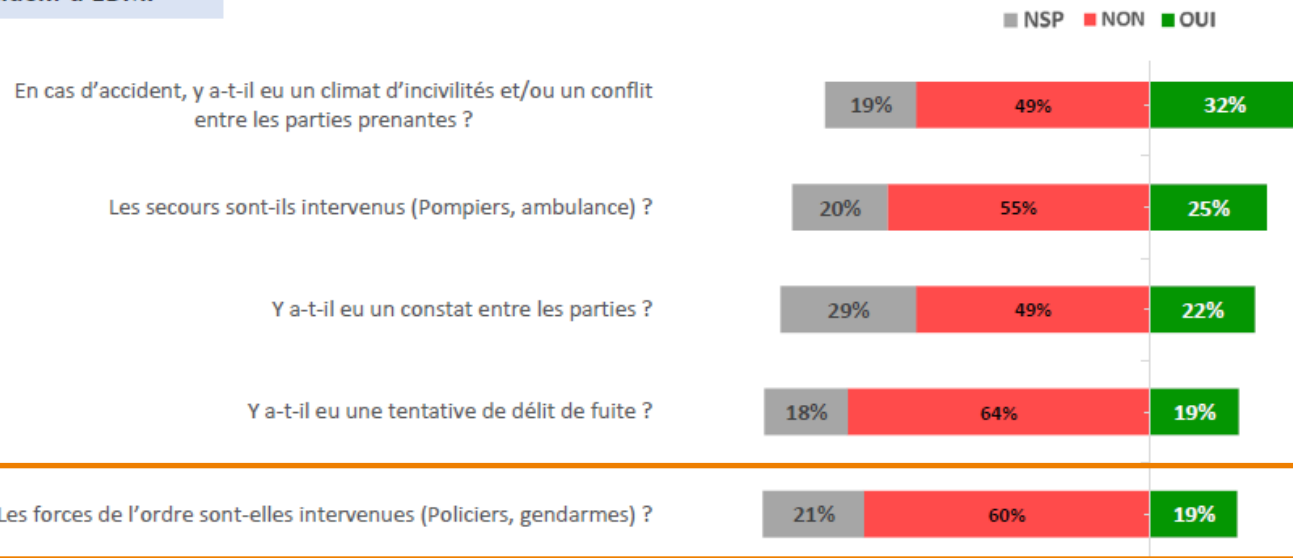
# EDPM et accidents ?

- Étude menée par la FP2M : en cas d'accident, **60%** ne font pas l'objet d'intervention des FO → pas d'intégration dans le BAAC

Après l'accident sur le lieu de l'évènement ... ?

Répondants impliqués ou témoins visuels d'un accident d'EDPM

Base : 1196 répondants  
Une seule réponse possible par item



# EDPM et accidents ?

## Accidentalité des EDPM

Près d'**1/4** des usagers de la route a déjà été exposé à une situation dangereuse en lien avec un EDPM.

Accidents contre **piétons** dans **1/3 des cas**

Les usagers les plus concernés par les accidents sont :

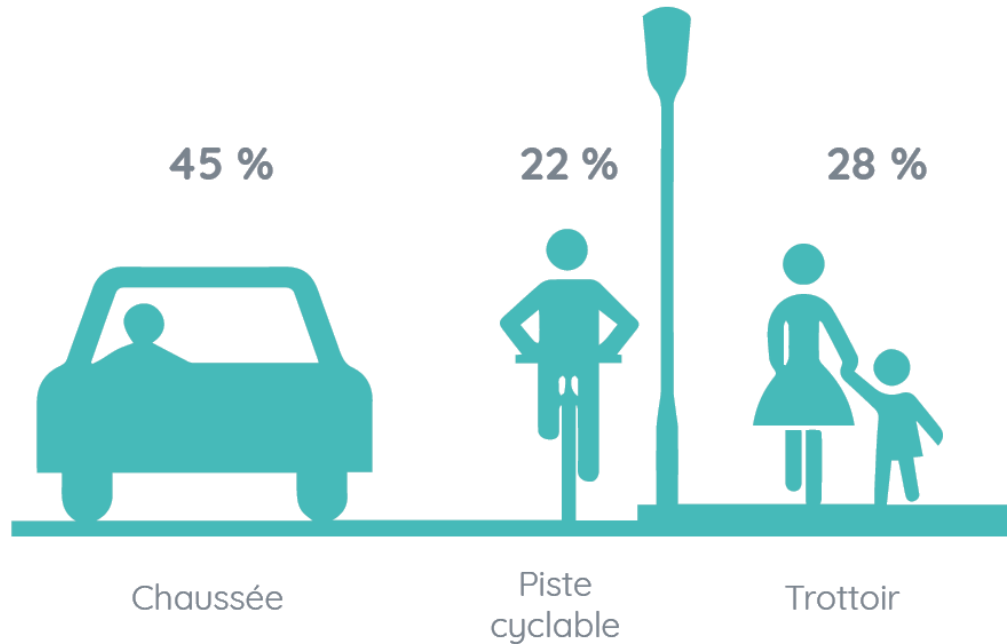


Etude réalisée par Smart Mobilitu Lab en mars et sept 2020

# EDPM et accidents ?



Zones à risques  
des accidents d'EDPM



Etude réalisée par Smart Mobility Lab en mars et sept 2020



ASSURANCE  
PRÉVENTION



Source : FP2M

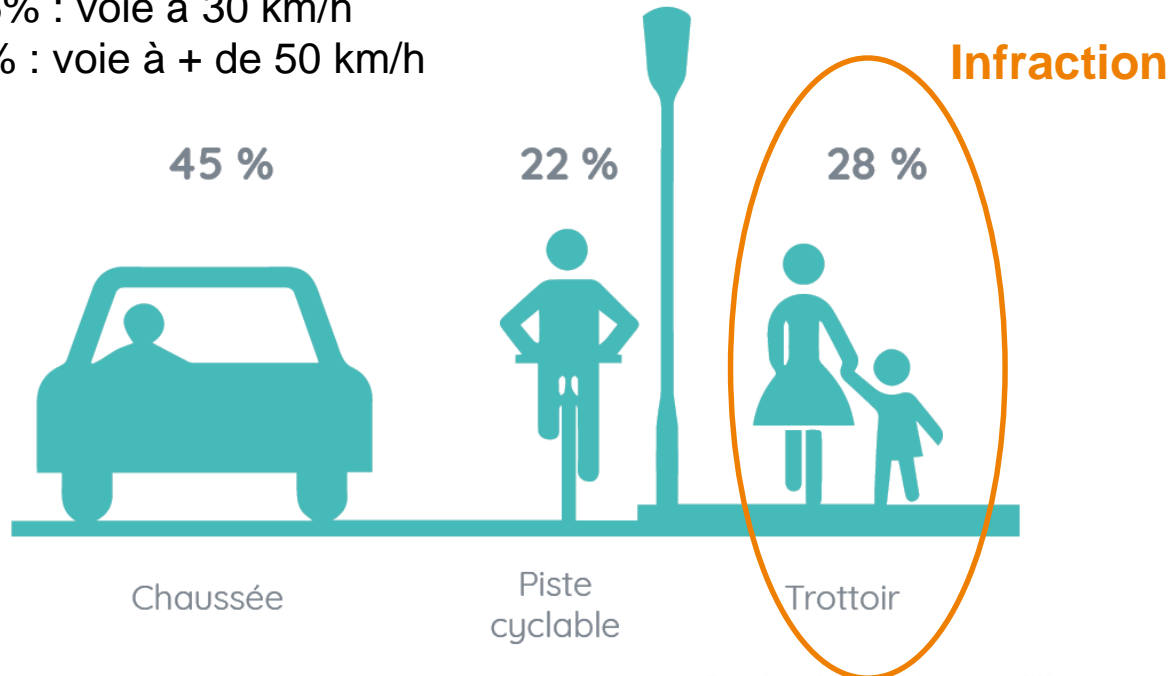
# EDPM et accidents ?



Zones à risques  
des accidents d'EDPM



21% : voie à 50 km/h  
16% : voie à 30 km/h  
8% : voie à + de 50 km/h



Etude réalisée par Smart Mobility Lab en mars et sept 2020



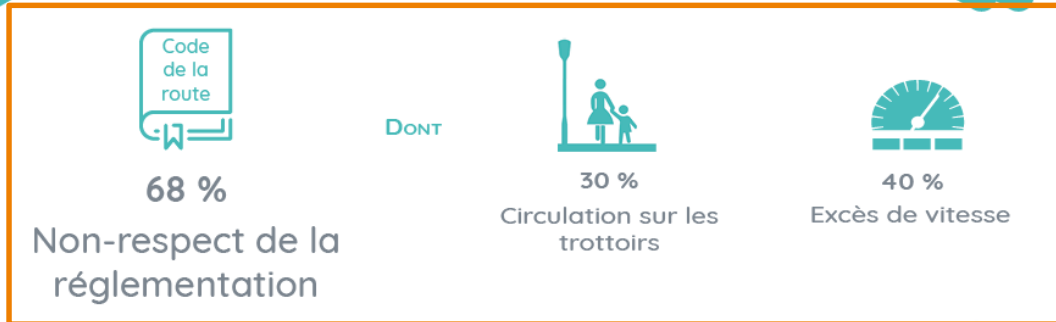
ASSURANCE  
PRÉVENTION



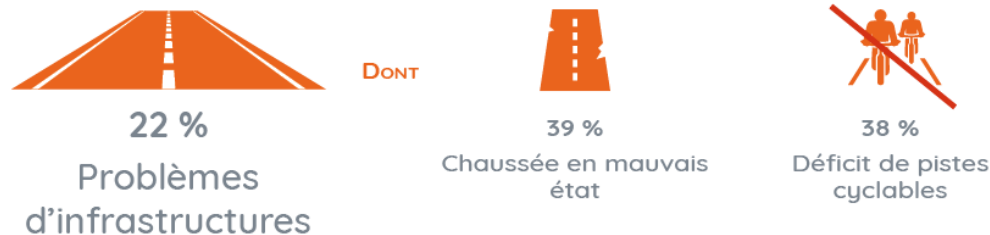
Source : FP2M

# EDPM et accidents ?

## Causes des accidents impliquant un EDPM



**Information / sensibilisation à la réglementation**



Etude réalisée par Smart Mobility Lab en mars et sept 2020

# Conclusions

---

Les principales règles en EDPM :

- Pas de circulation sur les trottoirs
- Pas à plusieurs sur l'engin
- Pas à plus de 25 km/h
- Circulation sur les aménagements cyclables lorsqu'il y en a

➔ Règles pas toujours connues



# Conclusions

---

## Vers quels aspects sensibiliser les usagers

- Une population d'usagers plutôt jeune : 18-35 ans
- Des règles de circulation méconnues des **usagers occasionnels**
- Peu d'équipements de sécurité
- Porter attention aux autres usagers de l'espace public et notamment aux piétons

# Quels que liens utiles

---

- <https://fpmm.fr/>
- <https://6-t.co/trottinettes-freefloating/>
- <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-l-insecurite-routiere/bilans-annuels-de-la-securite-routiere/bilan-2019-de-la-securite-routiere>
- <https://www.inc-conso.fr/content/lobligation-de-couverture-dassurance-pour-les-engins-de-deplacement-personnel-avec-laforc>
- <https://www.ecologie.gouv.fr/trottinettes-electriques-et-edpm-reglementation-en-vigueur>